

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



BNY MELLON
INVESTMENT MANAGEMENT

BNY Mellon Absolute Return Bond Fund

PART STERLING W (INC.) (HEDGED) (ISIN: IE00BP4JQT82)

un compartiment de BNY Mellon Global Funds, plc. Ce compartiment est géré par BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Produire un Absolute Return positif dans toutes les conditions de marché sur une période continue de 12 mois en investissant principalement dans des instruments et titres de créance, ainsi que dans des produits assimilés situés dans le monde entier et dans des instruments financiers dérivés associés à ces titres et instruments.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds :

- investira dans des obligations et des titres de créance similaires émis par des gouvernements, des entreprises et d'autres organismes publics du monde entier ;
- investira dans des obligations de qualité « investment grade » et/ou « sub-investment grade » sans restriction sur la qualité du crédit, selon la notation de Standard and Poor's ou d'agences similaires ;
- adoptera des positions dans des paires spécifiques d'obligations ou de titres de créance similaires. Le Fonds augmentera son exposition (par la détention de positions longues) aux investissements qu'il favorise et réduira son exposition (à l'aide d'instruments dérivés) aux investissements qu'il ne favorise pas ;
- investira dans des instruments dérivés (instruments financiers dont la valeur est dérivée d'autres actifs) afin de contribuer à la réalisation de son objectif d'investissement. Le Fonds aura également recours à des instruments dérivés dans le but de réduire les coûts ou le risque ou de générer du capital ou des revenus supplémentaires ;
- investira dans des investissements liés aux devises ; et
- investira massivement en liquidités ainsi qu'en quasi-liquidités ;

Le Fonds peut :

- investir jusqu'à 10 % de sa Valeur Liquidative dans d'autres organismes de placement collectif ;
- investir dans les marchés émergents, y compris jusqu'à 10 % de sa Valeur Liquidative dans des titres cotés ou négociés sur les marchés russes ;
- investir jusqu'à 10 % de sa Valeur Liquidative dans des obligations contingentes convertibles (CoCo) ; et
- investir dans des produits structurés. Un produit structuré est un type d'investissement qui est généralement créé par une institution

financière. Il est conçu pour donner aux investisseurs une exposition à un type particulier d'actif financier sous-jacent. On peut s'attendre à ce que le rendement d'un produit structuré soit étroitement lié à la performance de l'actif sous-jacent. Le produit structuré peut être utilisé comme un moyen d'améliorer l'exposition à la performance d'actifs qui autrement seraient peu accessibles.

Indice de référence : Le Fonds mesurera sa performance par rapport à l'EURIBOR à 3 mois (l'« Indice de référence monétaire »). L'EURIBOR (Euro Interbank Offer Rate) est un taux de référence constitué à partir du taux d'intérêt moyen auquel les banques de la zone euro offrent des prêts à court terme non garantis sur le marché interbancaire.

L'Indice de référence monétaire est utilisé comme objectif par rapport auquel la performance est mesurée sur une base glissante de 12 mois, après commissions. Le Fonds utilise l'Indice de référence monétaire + 3 % par an comme objectif par rapport auquel sa performance est mesurée sur une base glissante annualisée de 3 ans, avant commissions.

Le Fonds est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire de portefeuille a tout pouvoir pour sélectionner les investissements, sous réserve de l'objectif et des politiques d'investissement stipulés dans le Prospectus.

AUTRES INFORMATIONS

Couverture de catégories d'actions : Le Fonds est libellé en EUR tandis que cette catégorie d'actions est libellée en GBP. Afin de réduire le risque de fluctuations des taux de change entre la devise de la catégorie d'actions et la devise de base, une stratégie de couverture est utilisée, bien que son résultat ne soit pas garanti.

Traitement des revenus : le revenu des investissements sera versé aux actionnaires chaque trimestre au plus tard les 11 février, 11 mai, 11 août et 11 novembre.

Négociation : vous pouvez acheter et vendre vos actions du Fonds entre 9 h 00 et 17 h 00 (heure irlandaise) chaque jour ouvrable en Irlande. Les instructions reçues avant 12 h 00 se verront attribuer le prix indiqué ce jour-là. L'investissement initial minimum pour cette catégorie d'actions est de de GBP 15.000.000.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible Risque plus élevé
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

Nous avons déterminé la catégorie de risque et de rendement telle qu'elle est indiquée ci-dessus en appliquant une méthode de calcul conçue à partir des règles de l'UE. Il est fondé sur l'évolution historique à la hausse et à la baisse de la valeur des actifs du fonds (c'est-à-dire la volatilité). La catégorie de risque et de rendement associée à ce fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Même la catégorie la plus faible 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce Fonds appartient à la catégorie 3 parce que sa valeur historique présente une volatilité de volatilité modérément faible. Avec un Fonds de la catégorie 3, vous avez un risque de modérément faible de perdre de l'argent, mais votre chance d'en gagner est de modérément faible.

L'INDICATEUR DE RISQUE ET DE RENDEMENT PEUT NE PAS PRENDRE PLEINEMENT EN CONSIDÉRATION LES RISQUES CI-APRÈS :

- **Risque lié à la performance/l'objectif :** La réalisation par le fonds de son objectif d'investissement n'est en aucun cas garantie.
- **Risque lié à l'objectif de performance :** L'objectif de performance ne constitue pas une garantie. Il est possible qu'il ne soit pas atteint et une perte en capital peut se produire. Les fonds présentant un objectif de performance élevé prennent généralement davantage de risques afin d'atteindre cet objectif ; aussi, l'écart entre la performance anticipée et la performance réelle est susceptible de varier sensiblement.
- **Risque de change :** Le fonds investit sur des marchés internationaux, ce qui implique que la valeur des actifs du fonds est susceptible d'être affectée par la fluctuation des taux de change.

– **Risque lié aux produits dérivés :** Les produits dérivés sont extrêmement sensibles aux changements de valeur de l'actif dont leur valeur découle. Une légère évolution de la valeur de l'actif sous-jacent peut déclencher une fluctuation plus significative de celle du produit dérivé, ce qui peut accroître le volume des pertes et des bénéfices, entraînant une fluctuation de la valeur de votre investissement.

Lorsqu'il utilise des produits dérivés, le Fonds peut perdre beaucoup plus que le montant qu'il a investi.

– **Risque de variation des taux d'intérêt et de l'inflation :** Les investissements dans des titres de marché monétaire/d'obligations sont affectés par l'évolution des taux d'intérêt et de l'inflation. Cette évolution est susceptible d'avoir un impact négatif sur la valeur des actifs du Fonds.

– **Risque lié aux notations de crédit et aux titres non notés :** Le risque de défaut des obligations dont la notation de crédit est faible ou qui ne sont pas notées est plus important. Ces investissements sont susceptibles d'avoir un impact négatif sur la valeur des actifs du Fonds.

– **Risque de crédit :** Il se peut que l'émetteur d'un titre détenu par le Fonds ne paie pas des revenus ou qu'il ne rembourse pas du capital au Fonds à l'échéance.

– **Risque lié aux marchés émergents :** Les marchés émergents comportent des risques supplémentaires liés à un moindre développement des pratiques de marché.

– **Risque lié à la couverture de catégories d'actions :** la stratégie de couverture est utilisée pour réduire l'impact des fluctuations des taux de change entre la devise de la catégorie d'actions et la devise de référence. Cet objectif peut ne pas être totalement atteint en raison de facteurs tels que les différentiels de taux d'intérêt.

– **Risque de contingent convertible :** Les titres potentiellement convertibles (contingent convertible, CoCo) sont des titres de créance qui sont convertis en parts de capital lorsque les fonds propres de l'émetteur chutent sous un plancher prédéfini. Risque de conversion

en capital à un cours d'action réduit, de réévaluation temporaire ou définitive à la baisse de la valeur du titre et/ou de cessation ou de report des paiements de coupons.

– **Risque de contrepartie** : L'insolvabilité d'une institution qui fournit des services tels que la conservation d'actifs ou agissant comme une

contrepartie par rapport aux produits dérivés ou à d'autres arrangements contractuels peut exposer le Fonds à des pertes financières.

Une description exhaustive des facteurs de risque figure dans le Prospectus à la section intitulée « Facteurs de risque ».

Frais

Les frais couvrent les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT

Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE

Frais courants	0,86 %
----------------	--------

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES

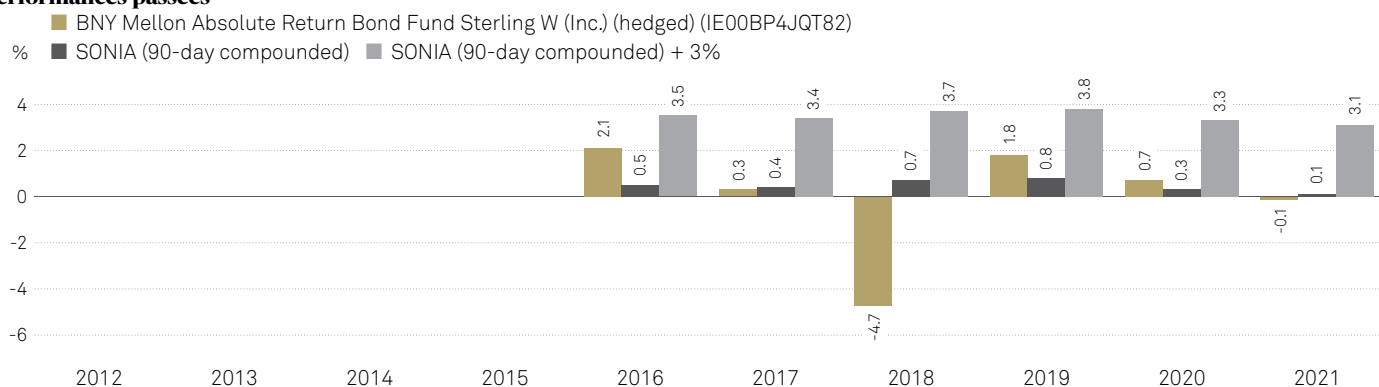
Commission de performance	Aucun
---------------------------	-------

Les frais d'entrée communiqués sont des maximums, mais il se peut que vous payiez moins. Pour connaître le niveau réel des frais d'entrée, adressez-vous à votre conseiller ou au distributeur financier.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais calculés au 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance et le coût des opérations de portefeuille, sauf dans le cas où des frais d'entrée/de sortie sont acquittés lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre fonds de placement.

La rubrique « Commissions et frais » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les frais.

Performances passées



Le diagramme inclut tous les frais à l'exception des frais d'entrée.

Date de lancement du Fonds - 9 mars 2012.

Date de lancement de la catégorie d'actions - 27 février 2015.

La performance de cette catégorie d'actions est indiquée en GBP.

La performance de l'Indice de référence est indiquée en GBP.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

* Veuillez noter que la performance du Fonds est présentée sur une base annuelle sur ce graphique. Le Fonds vise un rendement de SONIA

(90-day compounded) + 3% par an, avant déduction des frais, sur une période de 3 années consécutives.

L'indice de référence GBP London Interbank Offered Rate (LIBOR) a été remplacé par le Sterling Overnight Index Average (SONIA) avec prise d'effet au 1er novembre 2021. Toutes les performances des indices de référence, antérieures à cette date, ont été calculées sur la base du LIBOR GBP.

Informations pratiques

Documents : Le fonds est un compartiment (partie) de BNY Mellon Global Funds, plc (« BNY MGF »), une structure faîtière composée de différents compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie d'actions mentionnés au début du présent document. Une copie du Prospectus et des rapports annuel et semestriel préparés pour la structure faîtière peut être obtenue gratuitement à l'adresse www.bnymellonim.com ou auprès de BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company, One Dockland Central, Guild Street, IFSC, Dublin 1, Irlande. Ces documents sont disponibles en anglais, en français, en allemand, en italien, en espagnol et en portugais.

Prix de l'action : le prix de l'action le plus récent et d'autres informations, notamment les modalités de l'achat et de la vente d'actions, sont disponibles sur le site internet et à l'adresse mentionnés ci-dessus. D'autres catégories de parts sont proposées par le fonds comme exposé dans le Prospectus.

Conversion : Les investisseurs peuvent échanger des actions du fonds contre des actions d'autres compartiments de BNY MGF à condition qu'elles remplissent les critères applicables à l'investissement dans d'autres compartiments. La rubrique « Échange et/ou conversion volontaire d'actions » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les échanges.

Statut juridique : Les actifs du fonds sont ségrégués des autres compartiments de BNY MGF et ne peuvent pas être utilisés pour

acquitter les passifs ou régler les réclamations de tout autre compartiment.

Avertissement : La responsabilité de BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du fonds.

Dépositaire : The Bank of New York Mellon SA/NV, succursale de Dublin.

Fiscalité : la législation fiscale du pays dans lequel le fonds est domicilié peut affecter votre situation fiscale personnelle. Pour des renseignements plus complets, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Politique de rémunération : Une description détaillée de la politique de rémunération actualisée de BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A., y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, est disponible à l'adresse www.bnymellonim.com. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Fournisseurs d'indices : les informations complémentaires relatives aux fournisseurs d'indices sont stipulées à la rubrique « Clauses de non-responsabilité prévues par les fournisseurs d'indices de référence » du Prospectus.